à notre prieur Des Werelds Idelheyt. On lui fit à la même date la dédicace de vers latins publiés chez Saetreuver. En 1695, Vanden Poele fit imprimer, également chez Saetreuver, quelques vers (probablement flamands) en l'honneur de Juffrouw Wauglaik : cet opuscule est perdu. On retrouvera les titres complets des diverses œuvres de notre auteur dans la Bibliographie gantoise de Mr F.

Léonard Willems.

F. Vander Haeghen, Bibliographie gantoise, t. II, p. 321 et 324; t. VI, p. 432, 125, 423. — Archives de l'Etat, à Gand.

Vander Haeghen.

POELE (Robert VANDE), OU VANDEN POEL, ou DE LACU, jurisconsulte, né à Gand, mort à Louvain le 26 juin 1483. Il fit probablement ses études juridiques à la faculté de Louvain et y conquit le diplôme de docteur ès droits. Le 20 juin 1463, le magistrat de Louvain lui confia la chaire de droit canon avec le titre de professeur ordinaire : Adsignatis eidem stipendii loco quadringentis francis, ea conditione, quod simul advocatus et consiliarius esset opidi, quodque teneretur repetere publice et exhibere solemne epulum, ac diebus legilibus ad duas horas docere..... Il fut investi des fonctions rectorales à trois reprises différentes : en août 1463, en février 1471 et en février 1476. En 1464, il assista en qualité de recteur aux États du Brabant, en présence de Charles-le-Téméraire, qui lui accorda l'honneur de porter le premier la parole. En outre, Vande Poele recut successivement les titres de chanoine et pénitentiaire de la cathédrale de Senlis, chanoine de Lierre, doyen de Sainte-Marie à Utrecht (1476), chanoine de Saint-Donat à Bruges (26 juin 1477-1482).

Comme professeur, il laissa le souvenir d'un homme éminent. Ses Illustrationes institutionum juris, qui sortirent des presses de Thierry Martens, sont malheureusement perdues (Bibliothèque royale de Bruxelles : bibl. Bourgogne, no 13971, cit. par Van Iseghem, biographie, p. 258, no 95).

Par disposition testamentaire de juin 1483, Robert Vande Poele légua aux

facultés de droit la maison qu'il occupait in Nova Platea, à Louvain, pour qu'elle fût mise à la disposition d'étudiants » pauvres et honnêtes » de ces facultés. Ce fut l'origine du célèbre collège Saint-Ives, appelé aussi collège des juristes ou des bacheliers. En outre, le fondateur dota généreusement l'institution naissante : les bourses qu'il créa à cette époque sont aujourd'hui administrées par la commission provinciale du Brabant. On trouvers dans Reusens Analectes, t. XVII, 1881, p. 326-345) de nombreux détails sur l'histoire du collège Saint-Ives.

Robert Vande Poele fut inhumé en l'église des chanoines Augustins de Saint-Martin. Son compatriote gantois, Louis Brunius, lui consacra une épitaphe rapportée dans Sweertius.

Sanderus, de Gandavensibus, p. 147. — Sweertius, Athenæ belgtæ, p. 659. — Valère André, Fasti, p. 485, 465, 295, 296. — Foppens, Bibliotheca, p. 4076. — Reusens, Analectes, t. XVII, p. 327, et t. XXVII, p. 308. — Edw. van Even, Brabantsch Museum, p. 107.

POELMAN (Charles-Amand-Constant), médecin et professeur à l'université de Gand, né dans cette ville, le 20 mars 1815, décédé à Uccle le 17 juillet 1874. Il commença ses humanités au collège Sainte-Barbe et les termina brillamment à l'Athénée. A l'université de Gand, il prit les grades de docteur en médecine et de docteur en accouchements; il se distingua dans ses études et obtint, à l'examen final, la plus grande distinction. Ses succès attirèrent sur lui l'attention de ses maîtres : le 12 avril 1842, il fut nommé préparateur d'anatomie comparée, avec un traitement de six cents francs. Soutenu par les conseils et les encouragements de Guislain, il forma le projet de doter, à lui seul, l'université de Gand d'un cabinet d'anatomie comparée. Il n'y trouva qu'un certain nombre de squelettes; il se mit immédiatement à l'œuvre et en vint jusqu'à faire près de deux mille préparations, dans les conditions les plus désavantageuses. Son laboratoire était une espèce de grenier mal éclairé et mal ventilé; l'été surtout et

pendant la dissection des grands animaux, il se remplissait d'exhalaisons méphitiques. Poelman ne disposait que d'un maigre subside. Il s'était marié de bonne heure, le 17 avril 1843; il sacrifia en grande partie à sa lourde tâche les ressources que la clientèle aurait fournies au nouveau ménage.

Son zèle et son activité furent cependant reconnus. Dans leurs discours rectoraux, les professeurs Van Coetsem et Minne-Barth firent un éloge mérité du jeune préparateur. Sa position ne tarde pas à s'améliorer : il reçoit, en 1845, le titre d'agrégé à la faculté de médecine; en 1846, il débute dans la carrière de l'enseignement par des répétitions d'anatomie comparée; plus tard, en 1848, il devient répétiteur de physiologie et d'hygiène. Au mois de sep-tembre de la même année, il est chargé provisoirement de l'enseignement de l'anatomie comparée et de l'hygiène et, l'année suivante, on lui confie de plus, dans les mêmes conditions, les cours d'anatomie générale, d'organogénésie et d'ostéologie humaine; il est déchargé du cours d'hygiène. Un arrêté royal du 4 octobre 1850 le nomme professeur extraordinaire en lui conservant ses attributions; le 11 août 1851, il est déchargé du cours d'ostéologie humaine et appelé à l'enseignement de l'anatomie pathologique; le 15 mars 1858, il est promu au rang de professeur ordinaire. Il passe à la chaire de physiologie, en remplacement de Guislain, le 29 août 1860, et abandonne les cours d'anatomie générale et d'anatomie pathologique. Ses leçons, consciencieusement préparées, se distinguaient surtout par la clarté, l'ordre et la méthode; des tableaux schématiques, la démonstration de nombreuses pièces empruntées aux collections qu'il avait créées ou enrichies, aidaient puissamment à la compréhension des saits. Le cabinet d'anatomie comparée était devenu important; il comprenait de belles préparations, dont quelques-unes avait exigé un long et pénible travail : celles, par exemple, de la grande tortue franche, et d'un Python bivittatus de cinq mètres de longueur. Un même esprit animait le professeur dans son enseignement multiple : il avait rangé les pièces du cabinet d'anatomie humaine et en avait dressé l'inventaire; il avait augmenté la collection d'anatomie pathologique d'un grand nombre d'objets se rapportant surtout à la tératologie; il disposait d'une petite série de préparations histologiques. Mais c'était le cours d'anatomie comparée, la partie des vertébrés surtout, qu'il donnait avec le plus de plaisir et d'autorité; le régime des cours à certificat, qui devait annihiler l'effort principal de sa vie, lui causa une impression des plus pénibles. Les offres les plus avantageuses ne purent le détacher de son musée ni de cet enseignement.

Poelman avait quarante-cinq ans; il avait pris de bonne heure la direction scientifique qui convenait le mieux à ses goûts et à ses aptitudes : il s'était occupé presque exclusivement du côté morphologique de la biologie. La maladie venait d'éloigner Guislain de la chaire de physiologie, une des plus importantes de la faculté. L'administration fit un appel à Poelman. Il avait le droit, après tant de services, de refuser ce périlleux honneur; il ne consulta que son dévouement aux intérêts de l'université. Il dut se mettre à la hauteur du progrès de la science physiologique et des connaissances qui lui servent de base; il créa un laboratoire, rassembla des instruments, fit des expériences sur les animaux, inaugura à Gand, en un mot, l'enseignement de la physiologie expérimentale.

Ses publications concernent surtout l'anatomie comparée. Mettant à profit les ressources qu'il cherchait avec ardeur dans les jardins zoologiques et les ménageries, il a exploré avec succès quelques parties de cet immense domaine. Les faits nouveaux qu'il a bien observés et décrits resteront dans la science; ce sont d'excellents matériaux qui garderont toujours leur valeur, quel que soit le plan de l'édifice où ils seront utilisés. Il convient de citer avant tout ici ses recherches sur une communication entre l'artère pulmonaire et l'aorte descendante chez le singe hur-

leur et le veau marin, sur l'appareil digestif du Python bivittatus, où il signale une disposition remarquable des conduits excréteurs du foie et du pancréas, sur les organes génitaux femelles du Macropus Bennetti, dont le canal vaginal médian est en communication avec le vestibule génito-urinaire, sur le tapir indien et sur quelques parasites. On doit aussi mentionner, parmi ses travaux d'un autre ordre, des études intéressantes de tératologie et un mémoire important sur la structure et les fonctions de la rate, où il émet quelques vues neuves et défend l'opinion de Guislain, qui considérait cet organe comme un diverticule pour le sang artériel et surtout pour le sang de la veine porte. Ailleurs encore, il subissait l'influence de ce maître éminent : Poelman était vitaliste, mais d'un vitalisme « qui n'exclut pas le progrès et tire • son profit de toutes les découvertes •.

L'enseignement et la production scientifique compris de cette manière ne suffisaient pas à son activité. Il n'avait pas renoncé à la pratique médicale; il se chargea d'un service de médecine à l'hôpital civil; il remplit la place de médecin légiste; il fut, pendant cinq années, secrétaire de la Société de médecine de Gand. Lorsqu'il résigna ces fonctions, la Société, reconnaissante de ses services, lui offrit un vase en argent. Plus tard, à la mort de Guislain, il fut nommé commissaire-directeur; il donna sa démission en 1867. Quand l'Association médicale de prévoyance de Gand se constitua, Poelman, qui comprenait largement la solidarité professionnelle, obtint pour la présidence l'unanimité des voix. Indépendamment de la Société gantoise de médecine, plusieurs corps savants honorèrent ses mérites. A l'Académie royale de Belgique, il sut élu correspondant le 16 décembre 1851; titulaire, le 16 décembre 1857. Dans l'Académie royale de médecine, sa nomination de correspondant date du 1er mai 1858; celle de titulaire, du 24 octobre 1868. La Société de médecine pratique de la province d'Anvers,

établie à Willebroeck, la Société de médecine de Boom, la Société médicale de Neuchâtel, la nouvelle Académie des sciences d'Orléans le comptèrent parmi leurs membres correspondants. Un arrêté royal du 26 octobre 1860 le nomma chevalier de l'Ordre de Léopold.

La somme de travail qu'il dut accumuler est tout à fait extraordinaire; malheureusement, elle finit par épuiser ses forces. Cette contention incessante, la préparation du cours de physiologie surtout, accepté dans des circonstances difficiles, et, d'autre part, de tristes préoccupations, minèrent lentement une solide intelligence. En 1870, il s'avous vaincu et fut forcé de suspendre ses leçons. La maladie suivit sa marche fatale; il y succomba à l'âge de cinquante-neuf ans.

Richard Boddaert.

Félix Plateau, Notice sur Charles Poelman (Annuaire de l'Academie royale de Belgique, XLIe année, 1875). — Burggraeve, discours prononcé sur la tombe de Poelman (Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, année 1874, 3º série, t. VIII). — Soupart, R. Boddaert et Ingels, discours prononcés aux funérailles de Poelman (Bulletin de la Société de médecine de Gand, vol. XLI, 1874). — R. Boddaert, Eloge de Charles Poelman (Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, séance du 28 avril 1900).

POELMAN (Jean), écrivain ecclésiastique, né à Gand en 1677, et y décédé en 1736. Il recut dans sa ville natale l'habit des Frères-Précheurs, le 27 novembre 1696, des mains du prieur Ambroise Mestdagh et fit profession, le 27 novembre 1697, entre les mains du prieur Hyacinthe de Baets. Ayant suivi les cours de théologie à Louvain, il y conquit, dans son ordre, le grade de docteur, et, à l'université, celui de licencié en théologie. Après avoir enseigné durant plusieurs années les sciences sacrées, il devint régent primaire des études au couvent de Louvain et fut définiteur au chapitre général. De 1706 à 1722, il se vit confier, à Rome, les fonctions importantes de bibliothécaire de la Casanate. Durant son séjour à Rome, il travailla à une édition nouvelle de la Somme morale de saint Antonin, archevêque de Florence, et composa une